

**PÔLE METROPOLITAIN
CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE**

**Extrait du Registre des délibérations du
Bureau Syndical
Séance du 10 novembre 2016**

DBS44-2016

En exercice : 41
Quorum : 21
Présents : 22

Votants 25
(3 pouvoirs)

**CANDIDATURE A L'APPEL A
PROJET NATIONAL
« PROGRAMME NATIONAL POUR
L'ALIMENTATION » :
SYSTEME ALIMENTAIRE DURABLE
ET PARTAGE DE CAEN
NORMANDIE METROPOLE**

Le Président certifie que cette
délibération a été affichée à la
porte du siège de Caen
Normandie Métropole le :

Que la convocation du Bureau a
été envoyée le :

3/11/2016

Transmise à la Préfecture le :

Le 10 novembre 2016, à 12 h 00, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération, salle du Bureau, sous la présidence de Madame Sonia DE LA PROVÔTE, Président.

Etaient présents :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION « CAEN LA MER » :

M. Romain BAIL, M. Joël BRUNEAU, M. Christian DELBRUEL, Mme Sonia DE LA PROVOTE, M. Dominique GOUTTE, M. Dominique VINOT-BATTISTONI

COMMUNAUTE DE COMMUNES « CŒUR DE NACRE »

M. Thierry LEFORT

COMMUNAUTE DE COMMUNES "EVRECY ORNE ODON"

M. Bernard ENAULT, M. Henri GIRARD, M. Gérard LE BARRON

COMMUNAUTE DE COMMUNES « VAL ES DUNES »

Mme Marie-Françoise ISABEL, M. Xavier PICHON

COMMUNAUTE DE COMMUNES "ENTRE THUE ET MUE"

M. Loïc CAVELLE, Mme Béatrice TURBATTE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CINGAL

M. Jean-Claude BRETEAU

COMMUNAUTE DE COMMUNES "VALLEE DE L'ORNE"

M. Hubert PICARD

COMMUNAUTE DE COMMUNES "PLAINE SUD DE CAEN"

M. Philippe JOUIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DE FALAISE"

Mme Clara DEWAELE-CANOUEL, M. Claude LETEURTRE, M. Jean-Philippe MESNIL, M. Pascal POURNY

COMMUNAUTE DE COMMUNES "SUISSE NORMANDE"

M. Paul CHANDELIER

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "CAEN LA MER" :

M. Pascal SERARD (pouvoir à M. Christian DELBRUEL)

COMMUNAUTE DE COMMUNES "CŒUR DE NACRE"

Monsieur Patrick LERMINE (pouvoir à M. Thierry LEFORT)

COMMUNAUTE DE COMMUNES "CABALOR"

M. Olivier PAZ (pouvoir à Mme Béatrice TURBATTE)

Envoyé en préfecture le 29/11/2016

Reçu en préfecture le 29/11/2016

Affiché le

RECEVU
LE 29/11/2016

ID : 014-251403184-20161110-DBS44_2016-DE

Etaient excusés :

COMMUNAUTE DE COMMUNES "CŒUR DE NACRE"
M. Franck JOUY

COMMUNAUTE DE COMMUNES "VAL ES DUNES"
Mme Monique GARNIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CINGAL
M. Bernard LEBLANC

COMMUNAUTE DE COMMUNES "SUISSE NORMANDE"
M. Michel BAR

COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DE FALAISE"
M. Eric MACE

**CANDIDATURE A L'APPEL A PROJET NATIONAL « PROGRAMME NATIONAL POUR L'ALIMENTATION » :
SYSTEME ALIMENTAIRE DURABLE ET PARTAGE DE CAEN NORMANDIE METROPOLE**

Exposé

Au travers de ses différentes compétences et domaines d'actions, Caen Normandie Métropole intervient sur le champ des politiques publiques Agricoles depuis plusieurs années.

Afin de structurer ces interventions, une stratégie métropolitaine en matière d'agriculture a été définie afin de servir de base à un travail partenarial avec les acteurs institutionnels et privés concernés.

Caen Normandie Métropole et la chambre d'Agriculture du Calvados ont ainsi décidé de signer d'ici fin 2016 une convention partenariale afin de définir ensemble les enjeux du développement territorial ainsi que les priorités en matière d'agriculture, d'alimentation, d'aménagement et de consommation d'espace.

Pour faciliter les actions concernant la thématique alimentaire, le Pôle métropolitain a décidé de répondre à l'appel à projets du Programme National pour l'Alimentation, lancé le 1^{er} octobre dernier et dont l'échéance est fixée au 30 novembre prochain. L'idée est de permettre à tous les acteurs du territoire de définir ensemble la stratégie alimentaire locale par le recensement des actions existantes, par l'élaboration d'un diagnostic partagé et par la définition, le lancement et l'accompagnement d'actions concrètes d'ici 2018.

- Le projet est porté par Caen Normandie Métropole.

Les différentes étapes de la démarche seront portées à l'échelle du Pôle sole représentant près d'un tiers du département du Calvados.

Des retombées auprès de tous les habitants, consommateurs, entreprises du territoire sont envisagées de par la diversité des publics invités à participer :

- à la réflexion ;
- à la détermination de priorités ;
- à la validation et la mise en place d'un plan d'action à plusieurs échelles.

La composition du syndicat mixte permet d'envisager une capitalisation et des échanges de méthodologie et d'informations avec les territoires adhérents au Pôle réseau.

- Les partenaires impliqués dans le projet sont :
 - la Chambre d'Agriculture du Calvados
 - l'agence d'urbanisme AUCAME

- Avec ce projet, les partenaires partagent des objectifs communs :

- Trouver un consensus autour de l'alimentation de proximité, issue de circuits courts ou longs, et d'en faire un sujet d'intérêt métropolitain au vu de l'étendue du territoire (bassin de vie urbain de consommation et espaces périurbains/ruraux de production) ;
- Accompagner ses EPCI à faire face aux transitions territoriales et notamment à de nouveaux enjeux alimentaires et énergétiques ;
- Contribuer à l'émergence de nouvelles formes de coopérations territoriales entre les différents acteurs des filières et d'aboutir à un maillage d'actions cohérent.

- Le Projet

Des actions sont aujourd'hui portées par différents acteurs et à différentes échelles du territoire autour, le plus généralement, des circuits courts. Souvent ponctuelles, isolées, compartimentées

voire même méconnues, celles-ci méritent d'être prises en compte, mises en relation accompagnées et doivent permettre d'en co-construire de nouvelles pour être encore plus ambitieux dans l'objectif d'augmenter l'autonomie alimentaire locale.

Le cœur de ce projet réside dans la mobilisation des acteurs locaux autour des 3 partenaires répondant à l'appel à projet. Un courrier sera envoyé aux acteurs du territoire pour présenter l'ambition du territoire à engager un système alimentaire durable partagé ainsi que d'obtenir un engagement à participer aux réflexions et à nous indiquer leur implication actuelle et future dans le domaine de l'alimentation de proximité.

L'objectif de Caen Métropole est d'aboutir à un plan d'actions opérationnelles, bâti sur un diagnostic partagé, dans une approche transversale de l'alimentation durable territoriale selon six thématiques identifiées :

1. Structurer des filières d'alimentation de proximité
2. Favoriser une alimentation de qualité issue de pratiques agricoles durables
3. Permettre l'accessibilité à une alimentation de qualité pour tous
4. Réduire le gaspillage alimentaire du territoire du champ à l'assiette
5. Intégrer l'alimentation dans la planification territoriale
6. Sensibiliser les consommateurs et Communiquer auprès des habitants

Par ailleurs l'une des finalités du Pôle est de pouvoir servir d'exemple, voire de démultiplier cette méthodologie, de s'imbriquer aux projets alimentaires à l'échelle du pôle Réseau, pour aboutir à un système régional alimentaire cohérent, prenant en compte les particularités des territoires.

- Pilotage

L'intérêt de ce projet est l'implication du plus large panel d'acteurs du territoire agissant sur le champ de l'alimentation :

- du producteur au consommateur ;
- agissant ou souhaitant agir sur la mise en place d'un système alimentaire durable et partagé.

Les partenaires et les acteurs seront présents dans différentes instances :

Le Comité de Pilotage (COPIL)

Le Comité Technique (COTECH)

La Plateforme des Acteurs

Les Groupes thématiques multi-acteurs

- Etapes clefs du projet :

En cours : Repérage des acteurs, envoi d'un courrier et retour d'un engagement à participation,

Etape 1 :

Réalisation d'un pré-état des lieux via des connaissances existantes (FRUGAL, études antérieures...) et prise en compte des retours d'enquête. Partage et co-construction du diagnostic avec les acteurs

Partage et co-construction des enjeux/finalités d'un système alimentaire durable et de ses indicateurs positifs et négatifs

Etape 2 :

Cycle de réunions participatives « Stratégie » organisé par thématique

Etape 3 :

Faire le lien entre toutes les stratégies identifiées dans les groupes.

Organiser le plan d'actions sur le territoire (priorités et échelles d'actions), identifier des acteurs prêts à engager une action pilote.

Etape 4 :

Valoriser et coordonner les dynamiques

Etape 5 :

Evaluation du système alimentaire durable et partagé : suivi des actions et évaluation des impacts via les indicateurs fixés

L'originalité du projet porte, pour grande partie, sur le cycle de réunions participatives mené de front sur toutes les thématiques suivant la même méthodologie et sur la création d'une zone d'échanges entre tous les participants à ce cycle qui n'ont pas forcément d'antécédents d'actions et de travaux en commun.

- Budget estimé environ : 100 000 €
 - Pilotage - préparations et synthèses, Caen Normandie Métropole
 - Production - préparations et synthèses, Chambre d'Agriculture du Calvados
 - Production - rédaction, AUCAME
 - Animation de cycles de réunions, prestataire
 - Mise en place d'une action pilote
 - Communication
 - Subvention Programme National pour l'Alimentation sollicitée : **70%**
 - La participation de Caen Normandie Métropole est estimée à environ 12 000 €
- En lien avec la commission administration générale, il a été recherché toute optimisation de ce budget, dont la part de financement pour le pôle relève de dépenses internes et/ou mutualisées.
- Durée du projet : 18 mois d'avril 2017 à septembre 2018

Proposition:

Il est proposé d'autoriser Madame le Président de Caen Normandie Métropole Présidente à signer tous documents relatifs d'une part au dépôt de la candidature et de la demande de subvention et d'autre part à cosigner avec la Chambre d'Agriculture un courrier d'appel à manifestation d'intérêt à destination des acteurs du territoire.

Vote :

Vu le lancement de l'appel à projets 2016-2017 du Programme National pour l'Alimentation (PNA)

Vu l'avis de la Commission Politiques contractuelles du 10 novembre 2016,

Sous réserve de l'avis de la commission administration générale,

Le BUREAU après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Emet un avis favorable au dépôt de la candidature de Caen Normandie Métropole à l'appel à projets 2016 - 2017 du Programme National pour l'Alimentation (PNA) : Système Alimentaire Durable et Partagé de Caen Normandie Métropole et à solliciter la subvention correspondante.
- AUTORISE Madame le Président de Caen Normandie Métropole à signer tous les documents nécessaires à cette candidature.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président du syndicat mixte, étant précisé que celui ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Pour une délibération relevant du contentieux électoral, l'article R 119 s'applique ; recours dans un délai de cinq jours.

Pour extrait conforme



Le Président
Sonia de la PROVÔTÉ

Envoyé en préfecture le 29/11/2016

Reçu en préfecture le 29/11/2016

Affiché le



ID : 014-251403184-20161110-DBS44_2016-DE